

## COMMUNE DE SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM

ARRONDISSEMENT DE SAINT OMER

Conseil Municipal  
du 24 mars 2016 à 18 h  
--- COMPTE RENDU ---

L'an deux mille seize, le vingt quatre mars à 18h00, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM s'est réuni en séance ordinaire à la salle du conseil de la mairie de TATINGHEM, sous la présidence de Monsieur Bertrand PETIT, Maire en suite de convocation du dix huit mars deux mille seize.

**Etaient présents** : M. PETIT Bertrand, M. CHOQUET Anicet, Mme MERIAUX Marie, M. SANNIER Alexandre, Mme JAUSS Marie-Thérèse, M. HOLLANDER Jean-Paul, Mme LEVRAY Dorothee, M. HAU Bernard, Mme LAMOTTE Marie-Agnès, M. TILLIER Patrick, Mme GODART Christelle, M. HILMOINE Michel, Mme LAGACHE Valérie, M. LEMARIÉ Jean, M. BIZET Georges, M. MALADRY Jean-Paul, M. BÉE Jean-Claude, M. SANTRAIN Didier, Mme LEFEBVRE Sylviane, Mme CHAMPENOIS Frédérique, M. FERARE Hervé, Mme GRESSIER Cathy, M. YVART Eric, Mme MILON Sophie, M. FOULON Franck, M. LHOMEL Didier, M. CAILLIAU Vincent, Mme GODIN Virginie, Mme DECLOITRE Lydie, Mme MILBLED Virginie, M. CHILOUP Arnaud, M. DESFACHELLES Mathieu.

**Excusés** : M. LOUF Gilles, M. GAUTRIN Frédéric, M. HAU Dominique, Mme BELPALME Sylvie, Mme NACINOVI Séverine, Mme METEYER Marie-Claire, Mme DOS SANTOS ALVES Séverine, Mme PETITPRÉ Claire, Mme BOULAINGHIER Lucile, qui ont respectivement donné pouvoir à M. SANNIER Alexandre, M. PETIT Bertrand, M. CHOQUET Anicet, Mme GODART Christelle, Mme LAGACHE Valérie, Mme MERIAUX Marie, Madame GODIN Virginie, Mme LAMOTTE Marie-Agnès et Mme LEFEBVRE Sylviane.

**Absents** : Mme GUYOT Anne-Marie, M. GRUSON Franck et M. COURTIN Xavier.

**Secrétaire de séance** : M. CHOQUET Anicet.

---

La séance est ouverte à 18h00.

Le quorum étant atteint, le Conseil a pu valablement délibérer

Les procès-verbaux des réunions des 16 décembre 2015, 16 et 18 janvier 2016 sont adoptés sans aucune demande de modification substantielle.

---

### **FINANCES**

#### **DCM N°2016-03-11 – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

Il est rappelé l'obligation dans les communes de 3500 habitants et plus de tenir un débat sur les orientations générales du budget de l'exercice ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Le conseil **prend acte** des orientations budgétaires présentées

### **FINANCES**

#### **DCM N°2016-03-12 – DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX – TRAVAUX DE GROSSES REPARATIONS DE VOIRIE ET DE MISE AUX NORMES**

A l'issue d'un premier diagnostic effectué à l'échelle du nouveau périmètre de la commune, des travaux de rénovation et d'amélioration lesquels sont finançables au titre de la DETR. Le montant des travaux est évalué à 557 296 € pour un montant de subvention sollicité de 111 459 €.

**Adopté à l'unanimité**

## **FINANCES**

### **DCM N°2016-03-13 – DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX – TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT SUR LE RESEAU D'EAU PLUVIALE**

Afin de lutter contre les inondations rue du Tournoi et route de Calais lors d'épisodes de fortes précipitations, il convient d'envisager des travaux d'adaptation du réseau hydraulique pour un montant de 167 365 €. Une subvention de 58 577 € est sollicitée au titre de la DETR.

**Adopté à l'unanimité**

## **FINANCES**

### **DCM N°2016-03-14 – GENDARMERIE DE TATINGHEM – GARANTIE D'EMPRUNT A PAS-DE-CALAIS HABITAT**

Il est accordé à l'opérateur urbain Pas-de-Calais Habitat une garantie d'emprunt de 1 114 594 € souscrit auprès de la CDC dans le cadre du financement de la construction d'une gendarmerie et de 12 logements sur le territoire de la commune déléguée de Tatinghem.

**Adopté à l'unanimité moins 5 abstentions**

*(Mr Franck FOULON, Mme Virginie MILBLED, Mr Mathieu DESFACHELLES, Mr Hervé FERARE et Mme Frédérique CHAMPENOIS)*

## **FINANCES**

### **DCM N°2016-03-15 – BUDGET PRIMITIF 2016 – OUVERTURES PARTIELLES DE CREDITS EN INVESTISSEMENT**

L'article L.1612.1 du C.G.C.T prévoyant que le maire peut, en matière d'investissement, engager, liquider et mandater les dépenses dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent, le conseil autorise l'ouverture de crédits pour un montant de 120 696 €.

**Adopté à l'unanimité**

## **FINANCES**

### **DCM N°2016-03-16 – GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE – SITES INFÉRIEURS A 36 KVA**

Suite à la fin des tarifs réglementés pour les sites dont la puissance souscrite est inférieure ou égales à 36 Kva, le Conseil accepte d'adhérer au groupement de commandes de la FDE pour l'achat d'électricité.

**Adopté à l'unanimité**

## **FINANCES**

### **DCM N°2016-03-17 – DECOMPTE DE RESILIATION DU MARCHE DE TRAVAUX POUR L'EXTENSION DE LA MAISON DU RIVAGE – ENTREPRISE SOTRABAT**

Compte tenu de l'incapacité de l'entreprise SOTRABAT d'achever les travaux du lot 2 GROS ŒUVRE ETENDU dans le cadre de l'extension de la Maison du Rivage, l'assemblée approuve le décompte de résiliation représentant une moins-value pour l'entreprise de 30 638 €.

**Adopté à l'unanimité**

## **FINANCES**

### **DCM N°2016-03-18 – DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION LES EMERAUDES MAJORETTES – VERSEMENT A LA COMMUNE**

Le Conseil accepte le versement d'une somme de 5000 € au profit de la commune par l'Association les Emeraudes Majorettes de Saint-Martin-au-Laërt suite à sa dissolution.

**Adopté à l'unanimité**

## **FINANCES**

### **DCM N°2016-03-19 – INSTAURATION DU PRINCIPE DE LA REDEVANCE REGLEMENTEE POUR CHANTIERS PROVISOIRES**

Sur proposition de la FDE 62, le Conseil décide d'instaurer le principe d'une redevance d'occupation provisoire du domaine public pour les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz et de canalisations particulières d'énergie électrique et de gaz.

**Adopté à l'unanimité**

## **FINANCES**

### **DCM N°2016-03-20 – DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Suite à la création de la commune nouvelle, il est approuvé par le Conseil Municipal la liste des 16 titulaires et 16 suppléants proposés aux directeurs des services fiscaux en vue de la désignation des membres commissaires titulaires et suppléants de la CCID.

**Adopté à l'unanimité**

## **SPORT**

### **DCM N°2016-03-21 – CONVENTION D'OCCUPATION D'UNE SALLE MUNICIPALE AVEC L'AMGA**

Le Conseil autorise le maire à signer avec l'AMGA une convention d'occupation de la salle des fêtes de la commune déléguée de St Martin-au-Laërt suite au sinistre qui a endommagé le complexe gymnique d'Arques.

**Adopté à l'unanimité**

## **JEUNESSE**

### **DCM N°2016-03-22 – ARRET DU CENTRE D'ACCUEIL DE LOISIRS POUR LES JEUNES – CREATION D'UN CONTRAT COLONIE**

La décision est prise de fermer le CAJ en baisse continue de fréquentation, d'étendre en contrepartie l'ALSH d'été aux 14-17 ans, de proposer une offre nouvelle concernant un séjour en colonie organisé du 3 au 16 août 2016 et de fixer à 200 € le montant de la participation des familles.

**Adopté à l'unanimité**

## **JEUNESSE**

### **DCM N°2016-03-23 – EXTENSION DE LA DECLARATION DDCS AUX SITES SCOLAIRES DE LA COMMUNE DELEGUEE DE SAINT-MARTIN-AU-LAËRT POUR LE FONCTIONNEMENT DES NAP – DEMANDE DE SUBVENTION A LA CAF POUR LA FORMATION DU PERSONNEL**

Le Conseil approuve une demande de subvention de 200 € auprès de la CAF pour le financement de la formation (352 €) de quatre agents au BAFA en vue de l'harmonisation progressive du fonctionnement des NAPs sur l'ensemble des sites scolaires de la commune nouvelle.

## **PERSONNEL**

### **DCM N°2016-03-24 – CONTRAT D'ADHESION REVOCABLE A L'ASSURANCE CHOMAGE**

Monsieur le maire est autorisé à signer pour le compte de la commune nouvelle le renouvellement du contrat d'assurance chômage avec l'URSSAF dans le cadre de l'indemnisation de fin d'emploi des agents contractuels.

**Adopté à l'unanimité**

## **PERSONNEL**

### **DCM N°2016-03-25 – RENOUELEMENT DU CONTRAT D'ADHESION AU COMITE NATIONALE D'ACTION SOCIALE (CNAS)**

Afin d'éviter toute interruption dans l'ouverture des droits et prestations en cours proposées aux agents, Monsieur le Maire est autorisé à signer une nouvelle convention avec le CNAS.

**Adopté à l'unanimité**

## **ADMINISTRATION GENERALE**

### **DCM N°2016-03-26 – RENOUELEMENT DES MEMBRES DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT**

Conformément aux articles R 133-3 et R 133-4 du Code Rural, le Conseil Municipal décide de désigner Messieurs Joël BAILLEUL, Francis MAQUENHEM, Jean Luc MONTHAYE, propriétaires ès qualité.

**Adopté à l'unanimité**

**ADMINISTRATION GENERALE**

**DCM N°2016-03-27 – INSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER**

Le conseil municipal sollicite de Monsieur le Président du Département du Pas-de-Calais l'institution, conformément aux dispositions du premier alinéa de l'article L.121-2 du code rural, de la Commission Communale d'Aménagement Foncier sur l'ensemble du périmètre de la commune nouvelle de Saint-Martin-lez-Tatinghem.

**Adopté à l'unanimité**

**ADMINISTRATION GENERALE**

**DCM N°2016-03-28 – PNR DES CAPS ET MARAIS D'OPALE – DESIGNATION D'UN REPRESENTANT**

Le conseil décide de désigner M. Eric YVART en tant que membre délégué au sein de l'Assemblée du Territoire du Parc Naturel Régional des Caps Marais d'Opale.

**Adopté à l'unanimité**

**ADMINISTRATION GENERALE**

**DCM N°2016-03-29 – VENTE D'UN LOGEMENT LOCATIF PAR LA SA D'HLM LOGIS 62**

Suite à la demande de la SA d'HLM Logis 62, le conseil accepte la vente d'une maison à usage d'habitation de type 4 située 15 rue des Verts Pâturages à Tatinghem par l'organisme précité.

**Adopté à l'unanimité**

**ADMINISTRATION GENERALE**

**DCM N°2016-03-30 – CREATION D'UNE COMMISSION GENERALE**

Dans le respect des dispositions de l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est créé une commission générale composée des 44 membres du conseil municipal.

**Adopté à l'unanimité**

**ADMINISTRATION GENERALE**

**DCM N°2016-03-31 – PUBLICITE DES DECISIONS DU MAIRE**

Monsieur le Président informe le conseil des décisions prises dans le cadre de ses délégations. Celles-ci portent sur la signature d'une convention de transfert de prêts à la commune nouvelle avec la Caisse d'Epargne et la délivrance de plusieurs concessions au sein des cimetières.

<p><b>L'ordre du jour étant épuisé La séance est levée à 19h35</b></p>
--